



*Procès-Verbal du Conseil municipal de Larnaud  
Séance du 19 mai 2026*

1

L'an deux mil vingt-six, le 19 mai (19 mai 2026), à 19h00,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **M. GUYOT David**, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 30 avril 2026.

**Présent(e)s** : ARTABAN Sébastien, CHATOT Nadine, FAVIER-DUMONT Anne, GREAVES Thomas, GUYON Céline, GUYOT David, LAZZERINI Anne-Marie, MAZUE Ludivine, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, PETITJEAN Frédéric, ROUSSET Ghislain, THIBERT Françoise, VAIVRE Cédric, VERNET Corinne

**Excusés** :

**Secrétaire de séance** : LAZZERINI Anne-Marie

**Nombre de conseillers** :

Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15

M. le Maire demande à l'assemblée une modification point 6 :

- ✓ Ajourner constitution CIAF car nous n'avons pas fait paraître d'annonce dans un journal
- ✓ Remplacer par désignation des délégués dans les différentes commissions thématiques communautaires

**Aucune opposition**

**ORDRE DU JOUR**

**1) Approbation du précédent compte-rendu en date du 8 avril 2026**

**Pour : Unanimité**

**Affaires Générales**

**2) Présentation projet photovoltaïque par M. PARROT Adrien, société INCIDENCES ENR**

Société française de production d'énergies renouvelables, essentiellement en photovoltaïque au sol, sur des projets de 1 mégawatt (1 hectare). Possibilité d'installation en toiture, uniquement en complément. Ils proposent également des solutions de stockage.

Siège basé à Montpellier. M. PARROT est basé à Dijon.

C'est un projet d'autoconsommation collective. Producteur regroupé avec 1 ou plusieurs consommateurs.

Tarif 11cts HT du kwh (inflation 1.5 % / an).

Aucun engagement dans la durée ni aucun coût supplémentaire pour le consommateur.

Seule exigence : avoir un compteur Linky.

Identification des différents acteurs (dans un rayon de 10 km).

Parcelles envisagées : ZI 99 – 100 – 101 et 102. Pas d'impossibilité naturelle ou patrimoniale.

Loyer proposé : 4000 € / hectare / an. Bail emphytéotique de 30 ans.

Si la commune se prononce favorablement, la mise en exploitation pourrait intervenir fin 2027.

Il conviendrait alors de définir quels seraient les bénéficiaires « prioritaires » de cette production à coût réduit : Commune, Entreprises, particuliers ?



M. le maire propose de réunir les commissions bâtiment et Bois, Nature et environnement afin de réfléchir aux questions à soulever.

Françoise Thibert propose de contacter la commune de Thervay qui a un projet similaire en cours.

### 3) Constitution de la CCID

2

Après avoir pris connaissance du courrier transmis par la Direction Départementale des Finances Publiques du Jura, en date du 30 mars 2026, portant sur la mise en place et la composition de la Commission Communale des Impôts Directs.

Il est demandé de fournir 24 noms. A ce jour nous n'avons réuni l'accord de principe que pour 18 personnes (nombre suffisant pour nommer 6 titulaires et 6 suppléants).

Il est demandé au conseil :

- ✓ De valider la liste de 18 noms proposée
- ✓ De dire qu'il laisse le soin au Directeur Départemental des finances publiques de désigner d'office des commissaires complémentaires au besoin
- ✓ D'autoriser le Maire à soumettre la liste au choix de la DDFIP du Jura

Pour : Unanimité

### 4) Délibération autorisant le Maire à embaucher des agents saisonniers pour accroissement temporaire d'activité.

M. le maire présente aux nouveaux élus M. GUERRET Laurent qui pourrait prendre le poste d'employé communal saisonnier. Il expose à l'assemblée ses motivations et ses qualifications.

**Considérant** qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir entretien des espaces verts de la commune pour la période estivale commençant dès aujourd'hui pour se terminer fin octobre, il est demandé à l'assemblée :

- ✓ **DE DECIDER** le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- ✓ **DE DIRE** que cet agent assurera des fonctions d'Agent Technique Polyvalent en Milieu Rural à temps non complet pour une durée hebdomadaire maximale de 24 heures.
- ✓ **DE DIRE** qu'il devra justifier d'une expérience professionnelle en relation avec le poste (entretien des espaces verts, petit entretien des bâtiments, connaissance du territoire communal, sens de l'initiative et de force de proposition.
- ✓ **DE PRECISER** que la rémunération de l'agent sera calculée au maximum par référence à l'indice brut 446 du grade de recrutement.
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget au chapitre 012
- ✓ **D'AUTORISER** le Maire à recruter un agent saisonnier à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026 pour une durée de 6 mois.

Pour : Unanimité



## Affaires Financières

### 5) SIDEC : Délibération validation l'opération Elum 2<sup>ème</sup> tranche – Rue de la Gare

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du service de l'éclairage public communal, il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à la réalisation du programme d'éclairage public suivant :

RVS - ELUM - ENTREPRISE MAINTENANCE : 2<sup>ème</sup> tranche.

« Rénovation de l'éclairage public Rue de la gare et ajout de 2 réverbères »

Le 1<sup>er</sup> chemin de l'ancienne Verney, le 2<sup>nd</sup> Rue la Gare pour la sécurité des enfants qui se rendent au ramassage scolaire.

Une participation financière peut être allouée par le Syndicat Mixte d'Energies, d'Equipements et de Communications du Jura (SIDEC) dans la mesure où ce programme concourt à une meilleure gestion du réseau de distribution d'électricité dont il a la charge.

Il est demandé à l'assemblée

- ✓ **D'APPROUVER** le programme d'éclairage public présenté et son montant estimatif de 11 423.54 € TTC
- ✓ **DE SOLLICITER** l'obtention d'une participation au SIDEC de 50.00 % du montant aidé de l'opération soit 5 711.77 €
- ✓ **DE PRENDRE ACTE** que la part de la collectivité, estimée à 5 711.77 € sera versée dans la caisse du receveur du SIDEC :
  - À hauteur de 80 % avant le commencement des travaux,
  - Le solde après achèvement des travaux et présentation par le SIDEC du décompte général et définitif de l'opération.
- ✓ **D'AUTORISER** le SIDEC à effectuer tous travaux supplémentaires nécessaires à la bonne réalisation de l'opération en cause, dans la limite de 10% du montant total indiqué ci-dessus ; au-delà de ce seuil et en cas de besoins, le Conseil Municipal devra être saisi pour accord,
- ✓ **DE S'ENGAGER** en cas de surcoût des travaux exécutés par rapport au projet initial, et dans la limite du seuil des 10%, à réaliser le financement complémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire, en tenant compte du réajustement des diverses participations
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à demander au SIDEC la réalisation de l'opération définie ci-dessus, incluant les études et le suivi des travaux, et à solliciter les subventions au titre de tous les programmes susceptibles de concerner l'opération.
- ✓ **DE DIRE** que les dépenses liées à la présente décision seront :
  - Payées sur le budget principal SIRET 213 902 794 000 14
  - Imputées au chapitre 21538 de ce budget de la collectivité
- ✓ **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour : Unanimité

## Intercommunalité

### 6) Désignation délégués commissions CCBHS

M. le maire expose que, par suite de la création des commissions intercommunales, il convient aujourd'hui de désigner les représentants de la commune au sein de celles-ci :

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud  
Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)



Tourisme, attractivité territoriale et Projet Grand Site	M. NOBLET Patrick
Aménagement du territoire, Urbanisme, PLUi, planification	M. GUYOT David
Eau, assainissement, SPANC	Mme VERNET Corinne
Développement économique, innovation numérique	Mme LAZZERINI Anne-Marie
Solidarités, action sociale, services à la population, Espace de vie sociale (EVS)	Mme FAVIER-DUMONT Anne
Enfance, services éducatifs et PAT	Mme GUYON Céline
Vie associative, jeunesse, citoyenneté et sports	M. ROUSSET Ghislain
Développement culturel, animation du territoire, patrimoine et mémoire locale	Mme CHATOT Nadine
Environnement, transition écologique et mobilités	M. PETITJEAN Frédéric
Voirie, infrastructures et réseaux	Mme VERNET Corinne
Patrimoine communautaire, bâtiments et moyens généraux	M. VAIVRE Cédric
Finances, prospectives et stratégie budgétaire	Mme LAZZERINI Anne-Marie

Pour : **Unanimité**

4

## Bâtiments

### 7) Point à date sur les travaux

Micro-crèche : Les problèmes de volets sont résolus, de même que ceux concernant la passerelle. La dalle béton pour la PAC est terminée. Reste un petit souci concernant les portes battantes. La PMI préférerait des portes coulissantes. Une solution intermédiaire doit être proposée.

Nadine CHATOT évoque un autre système. Elle enverra une photo pour proposer en réunion de chantier.

Les isolations au sol sont faites ainsi que le chauffage au sol. Les chapes seront coulées fin de semaine.

Une haie végétalisée sera posée avec le voisin le long du chemin d'accès au parking arrière.

Une commission bâtiment est prévue les 13 et 14 juin pour visiter les bâtiments communaux. Selon les dispositions de chacun.

### 8) Délibération autorisant le maire à signer la demande de raccordement Enedis Micro-Crèche

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu le devis de raccordement au réseau Enedis pour la micro-crèche et les 3 appartements sis au 7 rue des écoles.

Le montant final à la charge de la commune se monte à 6355.79 euros TTC.

Il demande à l'assemblée :

- ✓ **DE VALIDER** le devis proposé par Enedis pour le raccordement du bâtiment situé 7 rue des écoles pour un montant total de 6355.79 euros TTC
- ✓ **DE L'AUTORISER** à signer tout document relatif à cette affaire
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget au chapitre 21318

Pour : **Unanimité**



## Voirie

### 9) Délibération validant le plan de financement pour une demande de subvention au département

M. le Maire informe l'assemblée que des travaux sont prévus par la CCBHS sur la Rue de la discorde au programme de l'année 2026.

Il était convenu que la commune devait, au préalable, aménager le virage à l'intersection de la Route de Villevieux / VC 9 / Rue du Bois, en y posant des bordures, ou autre dispositif, afin de stabiliser l'accotement à cet endroit. Il a également été demandé, afin de sécuriser le carrefour, à ce qu'on stop soit posé.

Il est donc soumis à l'approbation de l'assemblée le plan de financement suivant :

Poste	Dépenses HT	Recettes Sollicitées
Aménagement virage 50 ml	6885.00 €	
Installation stop	532.94 €	
Amendes de Police 33 %		2472.65 €
Fond de concours Fontainebrux 15.66 %		1153.90 €
Fond de concours Les Repôts 15.66 %		1153.90 €
Fond de concours Villevieux 15.66 %		1153,90 €
Participation communale 20%		1483.59 €
Total	7417.94 €	7417.94 €

Pour : Unanimité

### 10) Questions diverses :

#### ➤ Point sur les dossiers urbanisme intervenus depuis le 24 février 2026

Déclaration Préalable	Ravalement façades	Accepté	Mme LAPOINTE Dominique
Déclaration Préalable	Rénovation de garage	Rejeté	DUMONT Christian
Déclaration Préalable	Création d'ouverture	Accepté	GAY Lionel
Déclaration Préalable	Panneaux Photovoltaïques	Accepté	NB SOLAIRE – TISSOT T.
Déclaration Préalable	Panneaux Photovoltaïques	Accepté	NB SOLAIRE – M. PORTUT
Déclaration Préalable	Toiture garage et volets	Accepté	BONDENAT Laurie
Déclaration Préalable	2 vélux	Accepté	PERROT Alban
Déclaration Préalable	Abri de jardin	Accepté	GOUPIL Jean-Louis
Déclaration Préalable	Clôture et portail	En cours	Non Communicable
Déclaration Préalable	Carport Solaire	En cours	Non Communicable
Permis de construire	Création 5 vélux + 2 pièces	Accepté	VUILLAUMIER Alexandre
Permis de construire	Pergola	Accepté	ROSENTHAL Stéphane
Permis de construire	Maison d'habitation	En cours	Non Communicable



Permis de construire	Rénovation de garage	En cours	Non Communicable
Permis de construire	Meublé de Tourisme	En cours	Non Communicable

- Ateliers PLUi : Les élus sont informés des dates et heures auxquels se tiendront les ateliers d'échange au sujet du futur PLUi.  
Les dates leur seront envoyées par mail, ils pourront s'inscrire auprès du secrétariat.
- DOCOB Natura 2000 – M. PETITJEAN Frédéric prendra connaissance et préparera une information pour approbation au prochain conseil du 23 juin 2026.
- Place Handicapé devant la mairie : Un courrier a été reçu en mairie demandant le retrait de la place handicapée située devant la mairie, arguant qu'elle ne répond pas aux normes en vigueur. Ce fait étant avéré, il est demandé aux élus et notamment à la commission voirie de réfléchir au devenir de ladite place : arrêt minute ?  
Livraison ?
- Salon des acteurs publics. Les élus sont informés de la tenue du salon des acteurs publics le 12 juin au conseil départemental. Ils peuvent se rapprocher du secrétariat pour obtenir un badge d'accès.
- Bois Nature Environnement - Retour réunions commission. Un chêne Président (vers la cabane de chasse) a été mis en évidence et un panneau sera prochainement mis en place. Un rendez-vous avec l'ONF s'est tenu au sujet du Pump-Track. L'ONF confirme qu'il est nécessaire de passer une convention entre la mairie et le créateur pour une mise à disposition du terrain.  
Une prochaine réunion se tiendra prochainement, en forêt, afin de présenter le projet de plan d'aménagement.
- Communication Crèche – Présentation Flyers et banderole. Les flyers réalisés par Les Francas pour communiquer sur l'ouverture de la crèche sont présentés aux élus. Il est demandé de rajouter le logo du département avant la diffusion. Par ailleurs, une banderole sera posée prochainement le long de la RD470.
- Voirie : Une visite a eu lieu sur le site des travaux de la Rue de la Discorde ainsi que sur le site du busage Rue du Capitaine Lardet. Pas d'urgence particulière.  
Une évaluation est également en cours concernant la traversée du village par la Route de Lons afin de situer les points noirs et réfléchir aux aménagements possibles.
- Commission des jeunes – Fleurissement vendredi 22 mai 18h00.
- Jeudis de Pays – La commission programme une réunion avec les bénévoles le 11 juin à 19h00. Il conviendrait de convoquer également la commission jeunes. Mme CHATOT demande s'il est également possible de disposer des tables des amis de la Nature : à demander à Laurent GUERRET. Voir éventuellement le Foyer Rural Fontainebrux. 40 tables et 80 bancs ont déjà été commandés à Commenailles.



## Mairie de Larnaud



- Espace de vie sociale. Un état des lieux est en cours en matière d'animation : ce qui existe, ce qui manque afin de proposer des services.  
Pour Larnaud, il manquerait un lieu de rencontre. Pourquoi pas la Salle St-Joseph ? Des travaux seraient à refaire notamment sur le toit. Pourquoi pas un chantier participatif ?
- Salle des fêtes – Borne électrique : Pour l'instant elle est mise à disposition gracieusement aux personnes qui louent la salle et qui en font la demande. Elle sera prochainement disponible via les applications de recharge. Il manque un branchement qui sera réalisé courant juin.
- Prochains conseils 23 juin 2026 19h00 et 21 juillet 19h00

7

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

*La secrétaire de séance,  
Anne-Marie LAZZERINI*

*Le Maire,  
David GUYOT*